

Direction Générale
Affaires Médicales
CV/KA/MV – 2026

**DÉSIGNATION AUX FONCTIONS DE CHEFFE DE SERVICE
N°2026-046**

LA DIRECTRICE ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT,

- Vu l'article L.6143-7 du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique,
- Vu l'avis favorable de Madame le Docteur Marcelle MERCIER, cheffe du pôle CHIRURGIE-MEDICO-TECHNIQUE ;

DÉCIDE DE LA PROLONGATION

Madame le Docteur Céline DARNAUD en qualité de cheffe de service du LABORATOIRE du pôle CHIRURGIE-MEDICO-TECHNIQUE à compter du 28 juillet 2026 jusqu'au 27 juillet 2030, soit pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 10 juillet 2026,

Le Président de la CME

Léopold ADÉLAÏDE



Signé électroniquement par
Léopold ADELAÏDE
Le 15/07/2026 à 10:39

La Directrice

Céline VIGNÉ

